

Envie d'habiter dans un cadre plus agréable et respectueux de l'environnement ?

POUR VOUS AIDER À MIEUX VIVRE, VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !

Votre projet de rénovation en 4 étapes :

- 1 Demande d'aide en tant que propriétaire ou copropriétaire : avez-vous un projet de rénovation pour votre bien ou en partie commune ?
- 2 Définition de votre projet et montage des demandes de subventions avec l'aide d'Urbanis
- 3 Accord des financeurs : vous allez bénéficier de subventions pour réaliser votre projet de rénovation
- 4 Démarrage des travaux

PLUS D'INFORMATIONS
DANS LE FILM DE L'OPAH



- Ne commencez pas les travaux avant l'accusé de réception des financeurs
- Faites réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment qualifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique (performance des matériaux, isolation...)
- Seuls les dossiers constitués par les conseillers Urbanis pourront bénéficier de subventions

Entrer dans le dispositif,
c'est l'assurance d'être accompagné
tout au long de son projet.



Urbanis

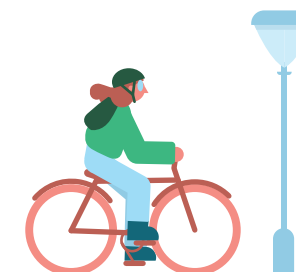
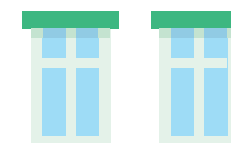
01 48 11 35 73 - opah-pold@urbanis.fr
131 rue de la République - 92800 Puteaux
Permanence jeudi 14h-17h sur RDV
2 place de l'Hôtel de Ville - 92400 Courbevoie
Permanence vendredi 09h-12h sur RDV
Maison de l'OPAH - 16 place des Dominos
92400 Courbevoie - sur RDV



RÉNOVER
AUJOURD'HUI
POUR MIEUX VIVRE !

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Paris Ouest La Défense,
Puteaux, Courbevoie



Propriétaires, BÉNÉFICIEZ D'AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT



L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) c'est :

- ◆ Un accompagnement gratuit
- ◆ Des conseils techniques et financiers
- ◆ Des aides pour réaliser les travaux

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires et les copropriétaires d'un logement dans le périmètre de l'opération (à vérifier sur le site www.parisouestladedefense.fr ou auprès d'Urbanis).

Si vous n'en faites pas partie, contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) qui peut vous conseiller sur les aides envisageables : 01 55 69 31 50.

- ◆ Pour un confort amélioré
- ◆ Pour un cadre de vie plus agréable
- ◆ Pour un habitat respectueux de l'environnement

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, des subventions peuvent être proposées aux propriétaires souhaitant rénover leur logement ou leur copropriété.

Vous êtes intéressés ? Contactez Urbanis, opérateur choisi par Paris Ouest La Défense (POLD) pour vous accompagner.

01 48 11 35 73 - opah-pold@urbanis.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avec l'OPAH de POLD et ses partenaires, bénéficiez de l'accompagnement d'Urbanis et de subventions sous certaines conditions pour réaliser vos travaux.

Travaux concernés

Rénovation énergétique

Transformation des logements énergivores en habitats éco-responsables

Travaux d'adaptation

Favoriser une utilisation autonome de l'habitat, et l'accès aux immeubles notamment pour les personnes à mobilité réduite...

Traitement des dégradations

Mise aux normes, traitement des habitations dégradées (plomb, amiante)

...

